

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 30 JANVIER 2020** **Commune de Champignol-lez-Mondeville**

Le **30 janvier 2020**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, salle de la mairie à 18 heures 30, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

**Présents** : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, adjoints René **BRAUX**, Bernard **DUMONT** (à partir du point 7), Pascal **FRICOT**, Jean-Michel **LECLAIR**, Florence **POISSENOT**.

**Absents excusés** : Jean-François **DEHENNE**, pouvoir à Fabrice **ANTOINE**, Anne-Hélène **FRICOT**

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

### **1. Location du droit de chasse des lots 1 et 3**

Les lots de chasse 1 et 3 arrivent à expiration au 31 mars 2020. L'Association des chasseurs de bois de la Vigne propose de relouer le lot 1 de 91 ha 26 sur la base de 100 €/ l'hectare pour une durée de 12 ans. L'Association champignolaise de chasse propose de relouer le lot n° 3 de 28 ha 45 sur la base de 27 € l'hectare.

Le conseil municipal accepte les propositions de relocation pour une durée de 8 ans afin d'uniformiser la durée de tous les baux de chasse.

### **2. Extension du réseau de distribution d'électricité et de télécommunications rue du Donjon**

Présentation d'un devis du SDEA pour l'extension du réseau de distribution d'électricité et de télécommunication rue du Donjon. Le SDEA sera recontacté pour modifier le tracé.

### **3. Lotissement : vente d'un lot**

Demande d'acquisition du lot n° 2 du lotissement « Les Gentianes » par M. Florian **PIELTIN** et Mme Hélène **MOREL**.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de vendre le lot n° 2 d'une surface de 1 662 m<sup>2</sup> à raison de 25 € le m<sup>2</sup> et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à la vente.

### **4. Contrat groupe assurance des risques statutaires**

Le conseil municipal a souscrit un contrat d'assurance du personnel avec GRAS SAVOYE qui est arrivé à expiration le 31 décembre 2019.

Le nouveau contrat groupe assurance statutaire pour la période 2020-2023 a été attribué au groupement SOFAXIS / CNP assurances au taux CNRACL de 5.20 % avec une franchise de 15 j par arrêt maladie.

Groupama assurances nous propose un contrat similaire au taux de 4.49 % pour le personnel CNRACL avec une franchise de 10 jours ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter un contrat d'assurance auprès de Groupama assurances et autorise Monsieur le Maire à le signer.

### **5. Boulangerie : travaux complémentaires**

M. **FRICOT** informe des travaux complémentaires, notamment la mise aux normes de l'électricité estimé à 16 560 € TTC par l'entreprise **PELLETIER**.

### **6. Adhésion à ILLIWAP**

Le conseil municipal décide d'adhérer à ILLIWAP, une plate-forme d'informations communales sur smartphone, à raison de 150 € TTC par an.

## **7. Motion du SGV**

Lecture d'une demande de motion de soutien à la filière vin du Syndicat Général des Vignerons suite à la menace des USA de taxer plus fortement les vins ce qui aurait pour conséquence d'augmenter de manière importante le prix de vente du champagne et de laisser la place aux vins effervescents des autres pays.

Le conseil municipal décide de soutenir cette motion.

## **8. Vote des subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions suivantes pour l'année 2020 :

ADMR : 1 200 €

Le Souvenir Français : 300 €

Comité des Fêtes Champignolais : 1 400 €

## **9. Renouvellement de l'aide à l'embellissement des façades**

Lors de sa séance du 24 janvier 2017, le conseil municipal avait décidé, pour une durée de 3 ans, d'aider les particuliers, commerçants et artisans pour l'embellissement des façades, murs et toitures visibles de la rue à raison de 25 % du montant HT des travaux plafonnés à 8 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler cette aide pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2020.

## **10. Organisation des élections municipales**

Le conseil municipal organise la tenue des scrutins des élections municipales comme suit :

Dimanche 15 mars 2020 :

- 8 h – 12 h : Fabrice ANTOINE – Florence POISSENOT – Anne-Hélène FRICOT
- 12 h – 15 h : Jean-Christophe JEANDON – Bernard DUMONT – Jean-Michel LECLAIR
- 15 h – 18 h : Marie PERTEGA - Pascal FRICOT – René BRAUX

Dimanche 22 mars 2020 :

- 8 h – 12 h : Fabrice ANTOINE – Anne-Hélène FRICOT – Jean-Michel LECLAIR
- 12 h – 15 h : Maria PERTEGA – Florence POISSENOT – Bernard DUMONT
- 15 h – 18 h : Jean-Christophe JEANDON – Pascal FRICOT – René BRAUX

### **Questions diverses :**

- Agence Postale

La boulangerie étudie la possibilité de tenir l'agence postale en complément de leur activité.

- Forêt

Les travaux sylvicoles sur les parcelles 34 et 43 sont estimés à 13 140 € HT.

Demande de devis à l'ONF pour l'acquisition de tables et bancs sur le sentier découverte.

- Sapeur-pompier

Le conseil municipal est informé de l'engagement d'Aline LORIN au CPI de sapeurs-pompiers.

La séance est levée à 20h15.

Fabrice ANTOINE  
Maire de Champignol-lez-Mondeville